ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON AMI EST ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 13/10/2014 19:59

Bonjour , je vous écris car je me sens complètement perdue .
Mon conjoint boit depuis très longtemps . Nous sommes ensemble depuis 6 ans . Je l'ai toujours connu comme un gros buveur mais dans nos débuts de relations , nous faisions beaucoup la fête avec des amis puis après nous nous sommes installés ensemble et c'est la que j'ai vu que les choses étaient beaucoup plus graves . Il est conscient de sa situation . Il a fait une cure durant 1 mois puis environ 2 mois après sa sortie , il a recommencé a boire. eur
Il lui arrive de ne pas boire pendant toute la semaine , puis le week end arrivée il boit énormément et encore plus lorsque je travaille le week end ou il lui arrive de boire dès le matin . Le soir quand je rentre , il est saoul en train de dormir . Il est en école d'infirmier et cette école est très difficile pour lui
Il a voulu arrêter car il sentait une pression terrible mais son employeur l'en a dissuader puisqu'il le finance . Il vit cette situation très mal et du coup boit encore plus . Il est dans un cercle vicieux . Il est malheureux et hier , lorsqu'il etait très alcoolisé , a évoqué des idées suicidaires . Il souhaiterait retourner en cure , ou il se sent en sécurité mais au vu de sa formation ne peut pas s'absenter . je ne sais plus quoi faire pour lui . Pouvez vous m'aider ?

Mise en ligne le 20/10/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude liée à l'alcoolisme de votre conjoint et ce d'autant plus qu'il commence à évoquer des idées suicidaires.

Vous nous rapportez qu'il peut rester la semaine sans boire de l'alcool mais que c'est le week-end qu'il consomme abusivement. Si c'est une habitude qu'il avait déjà et que vous sembliez partager dans un esprit festif avec vos amis, il semble que là elle prenne une autre tournure, plus solitaire, plus désespérée.

Aujourd'hui, il s'est lui-même livré et vous a confié sa souffrance qu'il lie avec sa formation. Nous n'en savons pas beaucoup mais peut-être votre ami regrette-t-il son choix. Si celui-ci ne correspondait plus à son désir, ou le mettait en difficulté, il pourrait essayer de trouver une « solution », ou une échappatoire, dans l'alcool. Cette question là mérite probablement d'être posée, indépendamment même de sa consommation.

Cette même formation semble constituer, dans son esprit, un frein pour qu'il se soigne. Il n'est peut-être pas bien renseigné mais son départ en cure ne peut pas être empêché par son travail car il s'agit de soins et les soins priment. Il peut donc se mettre en congé pour aller en cure comme il peut également envisager une cure en ambulatoire tout en continuant sa formation. Mais sans doute craint-il que son alcoolisme soit connu de son employeur ?

Il existe des centres dans lesquels vous pourrez trouver de l'aide pour vous, c'est-à-dire des conseils, du soutien, en tant que personne de l'entourage. Dans ces mêmes lieux votre conjoint pourra également être aidé pour se soigner. Il s'agit des Csapa, Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Vous ne nous indiquez pas votre département de résidence pour que nous vous suggérions quelques adresses de centre et c'est pour cette raison que nous vous conseillons de vous rendre à ce lien de notre site pour en avoir : http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles

Vous pouvez également nous joindre par tchat via notre site (en dehors des week-ends) ou nous appeler sur notre ligne Alcool Info Service au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin) pour être écoutée, conseillée et, au besoin, réorientée.

Bon courage et cordialement.